PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 23 janvier 2025

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Personnel

Le Bureau a décidé de proposer à la séance plénière d'accorder le titre de *Médiateur de la Région wallonne honoraire* à Monsieur Frédéric Bovesse.

Finances

Le Bureau a pris acte de l'état des engagements budgétaires du Parlement pour le quatrième trimestre de l'année 2024. Le tableau des dépenses et des recettes arrêté au 31 décembre 2024 sera transmis à la Commission de la comptabilité et ce, en application de l'article 169, point 4 du Règlement.

Le Bureau a décidé de transmettre le projet de comptes pour l'année 2023 à la Commission de la comptabilité.

Marchés publics

Le Bureau a décidé de passer un marché de services par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la maintenance des serveurs hébergeant le site web du Parlement.

Le Bureau a décidé de passer un marché de fournitures par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la fourniture de papier pour le Parlement.

Le Bureau a décidé de passer un marché de services par procédure ouverte fondé sur un accord-cadre ayant pour objet des services de maintenance et de présence technique concernant les équipements audiovisuels du Parlement.